

VILLE DE DISRAELI M.R.C. DES APPALACHES

Séance
extraordinaire
du 18 mars 2019

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, le lundi 18 mars 2019 à 18h30, conformément aux dispositions de la loi des Cités & Villes de la Province de Québec, à laquelle assistent, Mme Juliette Jalbert, M. Germain Martin, M. Alain Daigle, M. Charles Audet et M. Rock Rousseau, sous la présidence de M. Jacques Lessard, maire.

M. Alain Brochu est absent pour cette assemblée.

Cette séance fut convoquée pour les raisons suivantes :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Autorisation au directeur général pour signer l'entente intervenue entre la Ville de Disraeli et la Société Plan de Vol inc. pour la mise en place d'un logiciel pour les mesures d'urgence.
3. Fermeture de l'assemblée extraordinaire.

INSCRIPTION - DÉCLARATION DU DIR.-GEN. / SEC.-TRÉS.

Rapport verbal du dir.-gén. / sec.-trés. à l'effet que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux.

1. Adoption de l'ordre du jour et ouverture de l'assemblée.

03-2019-096

**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE**

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2. Autorisation au directeur général pour signer l'entente intervenue entre la Ville de Disraeli et la Société Plan de Vol inc. pour la mise en place d'un logiciel pour les mesures d'urgence

CONSIDÉRANT QUE le règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE la Ville devra se munir d'un outil informatique afin de permettre le suivi et la mise à jour annuelle du plan de sécurité civile;

En conséquence, il est,

03-2019-097

**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE**

Et résolu,

QUE le Conseil autorise le directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli l'entente intervenue avec la Société Plan de Vol inc. pour

l'application Web (mobilisation et moyens de secours) ainsi que l'utilisation de ce logiciel.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

3. Fermeture de l'assemblée spéciale

03-2019-098

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
Et résolu,

De clore cette séance spéciale à 18h43.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté

M. Jacques Lessard
Maire

M. Patrice Bissonnette
Dir. Gén. / Sec.-trés.
